

MODIFICATIONS			
Indice	Dessiné	Contrôle	Approuvé
-	22.06.2023/JUU	22.06.2023/NBS	22.06.2023/GMN
Version initiale			
a			
b			
c			
d			

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VUADENS

Vuadens, le

Le Syndic :

Le Secrétaire :

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE 14 JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

No. ... du

Bulle, le 23.06.2023

L'ingénieur :

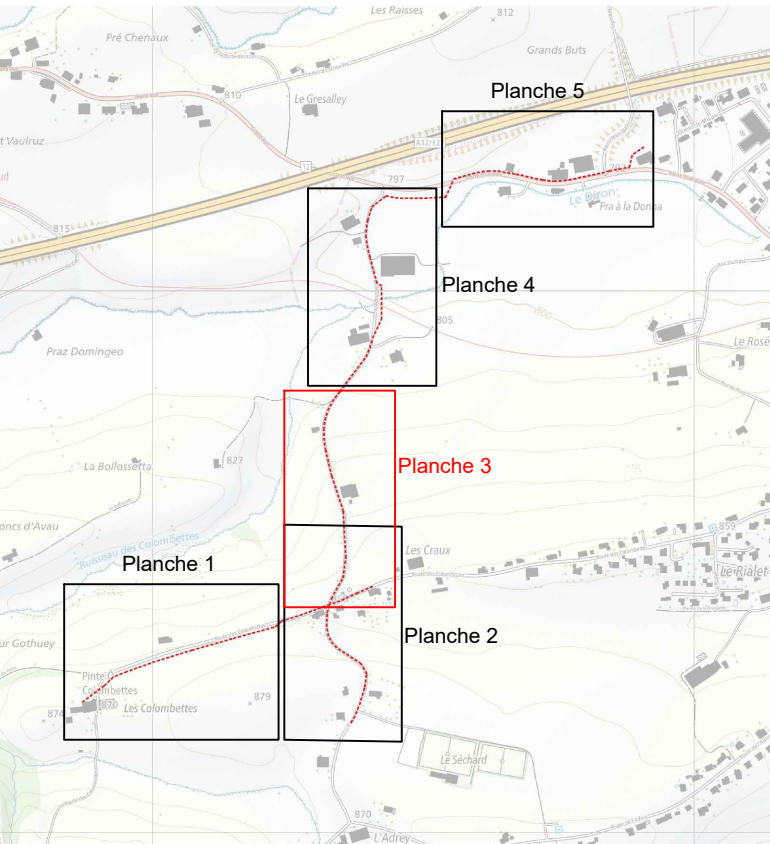


Commune de Vuadens

Mise en séparatif
Colombettes / Craux / Rue de la Chapelle
Plan de situation - Planche 3

CSDINGENIEURS+ INGÉNIEURS PAR NATURE	MISE L'ENQUETE		Dessiné	22.06.2023 / JUJ
	Echelle		Contrôlé	22.06.2023 / NBS
	1:500		Approuvé	22.06.2023 / GMN
	Format		594x1050	
CSD INGENIEURS SA Chemin des Moiseires 63 Case Postale 60 1630 Bulle	N° du mandat		Phase	Plan N°
	FCH010966.01 33 03			
			Index	-

loading: corpiqpo3030_FCH_EnvironnementFCH010966.01DraPhase 33 - MAL\FCH010966.01 - 01 - Situation.dwg



Légende:

Existant :	Collecteur d'eaux mixte existant	Châteaux existants
Réseau d'eau potable existant	Grilles-Chambres existantes	Grilles existantes
Réseau Amiante HS existant	Caniveaux existants	Réseau électrique (Groupe E) existant
Source existante - Tracé incertain	Réseau Suissecom existant	
Branchement EP - Tracé incertain		
Réseau GESA existant		
Supposé :	Tracé supposé d'eaux claires	A abandonner :
Tracé supposé d'eaux usées		Collecteur condamné
Projeté :		
Réseaux communaux - à la charge de la commune	Collecteur d'eaux usées projeté	Conduite d'eau - Tuyau PE-pression
Collecteur d'eaux claires projeté	SDR11 (S-U) PN 16	Ø ext. 160mm Ø int. 130.8mm
Grille d'eaux claires projetée	Borne hydrante projetée	Zone de couverture BH projetée
Forage dirigé :	FD	FD
Collecteur d'eaux usées projeté posé en FD	Conduite d'eau posée en FD	
Réseaux privés - à la charge des privés	Collecteur d'eaux usées projeté	Réseaux privés - à la charge de la commune
Collecteur d'eaux claires projeté	Collecteur d'eaux claires projeté	Collecteur d'eaux claires projeté
Branchement eau potable projeté		Branchement eau potable projeté
Routé :	Réfection de la route	Espace Réserve aux Cours d'Eau :
Noue pour infiltration des eaux de chaussée	Espaces Réserve aux Eaux superficielles	Limites de constructions

